



LA REVUE DES LIVRES

Chronique bibliographique sous la responsabilité de René Otayek, avec la collaboration de Jean-Pierre Chrétien, Léon C. Codo, Georges Courade, Alain Dubresson, Étienne Le Roy, Jean-Pierre Magnant, Alain Ricard, Bernard Tallet et Claude Wauthier.

BUIJTENHUIJS (Robert). — **Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad.** (1977-1984). — Paris, Karthala/Africa Studie Centrum, 1987, 475 p.

Avec cet ouvrage et après *le Frolinat et les révoltes populaires du Tchad* (1965-1970), R. Buijtenhuijs donne une suite, qui semble également être une fin, à la saga révolutionnaire du Frolinat.

Impressionnant de densité, d'informations brutes et d'éclairages instructifs sur la crise tchadienne, précis, nuancé et lucide, cet ouvrage confirme s'il en

de l'excès contraire et c'est, après l'évocation de ses états d'âmes, un ouvrage d'une grande rigueur scientifique qu'il nous livre, même s'il subsiste ici et là quelques analyses, ambiguïtés et parti pris qui montrent bien qu'il reste fidèle à lui-même et qu'il lui est, malgré tout, difficile de brûler aujourd'hui ce qu'il avait quelque peu encensé hier.

Ensuite, l'ouvrage en trois parties, sur un mode à la fois chronologique et analytique, présente les événements qui, des confins du Tibesti à partir de juin 1977, amèneront presque irrésistible-

1984. Informé, détaillé, c'est un morceau de référence sur l'histoire contemporaine du Tchad, hormis cependant l'évolution de la zone méridionale, autre théâtre sur lequel l'auteur choisit de ne pas s'étendre. Quant à la troisième partie, plus analytique, elle se veut une réflexion et une discussion, à travers le bilan de vingt ans de guerre civile, sur « le problème de la révolution en Afrique ».

On suivrait volontiers R. Buijten-

moins centrale dans l'interprétation et les conclusions. Même si l'auteur reconnaît « être plus réservé » aujourd'hui sur la nature révolutionnaire de la rébellion tchadienne, et qu'il se démarque plus d'une fois d'autres auteurs plus inconditionnels et peut être plus complaisants, il ne va pas au bout de sa démarche de relecture des faits qui l'ont poussé à repenser le Frolinat autrement. Ceci fausse quelque peu le bilan qu'il établit, surtout lorsqu'il juge l'équipe

pour 10 habitants en Somalie, Guinée Équatoriale, Somalie et Libye.

Si vous voulez en savoir plus sur un sujet tabou, si vous voulez avoir le point de vue américain sur l'appareil militaire sud-africain ou les interventions françaises et soviétiques en Afrique, lisez ce livre. Abstenez-vous si vous voulez connaître la politique de coopération US sur ce continent, si vous vous inquiétez des aspirations politiques des militaires, si vous vous intéressez à la carte géopolitique du continent ou si vous vous interrogez sur les incidences de l'ajustement structurel sur le renforcement de l'appareil répressif. [G.C.]

FRANQUEVILLE (André) — **Une Afrique entre le village et la ville : les migrations dans le sud du Cameroun.** — Paris, ORSTOM, 649 p. (Mémoires, n° 109).

La mobilité des hommes est une donnée fondamentale de la vie africaine et toutes les populations rurales n'ont pas le même degré d'enracinement dans leur « terroir ». Tant pis pour les nostalgiques de Barrés sous les Tropiques ! Cette observation entraîne une réévaluation de la coupure trop brutale que nombre de chercheurs établissent entre le monde rural et l'urbain en partie inachevé.

Le travail d'A. Franqueville au style limpide nous éclaire, à partir de travaux de terrains minutieux dans la zone d'influence de Yaoundé, sur cette réalité, ses conséquences économiques et sociales et les stratégies des ruraux et néo-citadins (hommes et femmes) pour améliorer leur bien-être ou venir faire reconnaître leur réussite sociale. Cet imposant travail, synthèse de plus de dix ans de familiarité avec une région complexe, remplace la migration dans son contexte économique et socio-culturel donnant ainsi sa vraie dimension à une étude trop souvent circonscrite à sa seule dimension démographique (avec modèles à l'appui).

Cet ouvrage complète utilement les travaux réalisés sur l'économie et la société du centre-sud (ceux de J. Weber, A. Le Plaideur ou J. Gyer). Les développeurs et experts ont beaucoup à glaner dans ce travail pour élaborer une stratégie de développement dans cette région. La migration est en effet partie intégrante du système de production et lui donne souplesse et adaptabilité sans modifier fondamentalement les règles de la reproduction sociale. A comparer avec le *cocoa belt* yoruba où le citadin rural émigre vers les hameaux de culture de cacao et de noix de kola (S. Berry). [G.C.]

BONNASSIEUX (Alain) — **L'autre Abidjan. Chronique d'un quartier oublié.** — Abidjan/Paris, Inades/Karthala, 1987, 220 p.

Une décennie de séjour à Abidjan et plusieurs années d'enquêtes effectuées à Vridi-canal, l'un des plus anciens établissements d'habitat précaire illégal, confèrent à A. Bonnassieux la connaissance intime d'un quartier fondé par des travailleurs burkinabè dans les années trente. Rédigé avec clarté, nourri par des informations qualitatives surtout recueillies auprès des communautés mossi, l'ouvrage reconstitue d'abord l'histoire d'un village-dortoir longtemps oublié, éloigné du front d'urbanisation jusqu'à la conquête industrielle de la presqu'île de Vridi, aujourd'hui en position de réduit encerclé. Pratiques d'habitat et de survie quotidienne dans l'engrenage de la pauvreté sont ensuite évoquées, mais ce sont les 6 chroniques de la précarité — 6 récits de vie — qui plongent le lecteur au cœur du vécu citadin. Sans autre prétention que celle de décrire, l'auteur dégage toutefois quelques lignes de force. Démonstration est faite que rien n'est moins « spontané » que l'habitat illégal, et que des enjeux de rente y opposent propriétaires et locataires. L'insécurité foncière est ici un obstacle majeur à toute velléité d'amélioration du bâti, alors que des réseaux sociaux locaux pourraient cana-

liser des opérations de modernisation. La crise économique qui perdure depuis 1980 avive les tensions au sein même des communautés burkinabè et favorise l'ivoirisation du quartier, par l'arrivée de nationaux souvent en difficulté. *In fine*, c'est la question du devenir des quartiers précaires qui est posée, en un temps où la politique urbaine étatique a été profondément modifiée. Beaucoup regretteront la modestie théorique de l'auteur, mais voilà un « ras du sol » qui vaut plus que les grands discours ! [A.D.]

KAMTO (Maurice) — Pouvoir et Droit en Afrique noire. Essai sur les fondements du constitutionnalisme dans les États d'Afrique noire francophone. Paris, LGDJ, 1987, 545 p., (Bibliothèque africaine et malgache, tome XLIII).

M. Kamto est, en quelque sorte, l'Hercule du Droit public africain francophone. S'il n'a pas tout lu, la bibliographie « sélective » de cet ouvrage comprend plus de six cents titres et plusieurs centaines d'autres références seront trouvées dans des notes en bas de page. Tout cela a été assimilé, synthétisé et réinterprété pour une thèse de doctorat dont on retrouve, à travers le plan, la rigueur analytique.

En dépit de ces qualités, d'une écriture ample et de choix méthodologiques d'un grand intérêt, puisque « transdisciplinaires et anthropologiques » (p. 55-58), l'exercice intellectuel laisse perplexe, suscite le malaise.

La thèse elle-même, selon le préfacier, se laisserait enfermer dans la phrase suivante de l'auteur : « loin d'être une résurgence du modèle traditionnel, par on ne sait quel retour des populations africaines à leur passé pré-colonial, le processus actuel de la sacralisation du pouvoir exprime plutôt la non-accommodation du pouvoir de l'État nouveau au formalisme du constitutionnalisme africain ».

Cette thèse n'est ni totalement originale (puisque déjà abordée lors du col-

loque « Sacralité, Pouvoir et Droit en Afrique » dont les contributions sont largement exploitées ici), ni vraiment justifiée. On a l'impression que l'auteur n'a pas perçu la part de sacralité dans le pouvoir d'État, en France par exemple, et qu'il particularise un phénomène sans doute universel. Mais cette relative cécité ne retire rien à l'ampleur du propos ni à la justesse de certaines conclusions. Je soulignerai en particulier la partie de l'ouvrage consacrées à une « théorie du droit africain » où, je dois le reconnaître sportivement, l'auteur m'égratigne avec bonheur sur la base d'un polycopié de mes jeunes années, mais où il introduit une distinction subtile et heuristique entre « normes transcendantes » et « règles temporelles » (p. 162 et s.). Cette distinction trouve ensuite ses implications dans une analyse des représentations du pouvoir pleine de nuances, même si le paradoxe est parfois recherché par l'auteur, par exemple à propos d'une expérience sénégalaise de la démocratie considérée comme « hérétique ».

Ce qui provoque le malaise ou la perplexité ne tient pas à ce mélange de provocation et d'argumentation savante mais à cet art d'user des textes (et donc des yeux et des expériences des autres) sans y avoir été voir et au risque de sacrifier à la théorie pour la théorie. Je citerai, pour l'exemple, ces deux phrases à propos des régimes totalitaires : « En sociologue politique, M. Bayart s'en était tenu aux faits. Mais il s'y était accroché au point de sacrifier totalement toute considération théorique » (p. 478). Indépendamment de toute défense de notre collègue J.-F. Bayart, on peut pressentir ainsi que le champ des analyses politiques peut se diviser entre les partisans de la théorie *a priori* ou *a posteriori*, cette seconde tendance étant plutôt partagée par les fondateurs de *Politique africaine*.

J'ajouterai enfin une dernière réflexion. De même que la grande question de l'Europe du XIX^e siècle fut la question nationale, de même, en Afrique contemporaine, la question de la construction de l'État est déterminante à l'horizon du XXI^e siècle. Or, cette question est le véritable objet de

l'ouvrage de M. Kamto, au moins dans sa conclusion générale, où il plaide pour la généralisation d'un État républicain avec les accents d'un Michel Debré. En accord avec sa conception de la culture, je ne doute pas de la capacité théorique des Africains à maîtriser la « démocratie ». Mais faut-il toujours reproduire le paradigme développementaliste de l'adaptation du sujet de droit au modèle exogène alors que les problématiques changent profondément et qu'on assiste actuellement à « la domestication du Léviathan » par les populations ? Sans doute ce processus est-il inégalement réparti et difficile à maîtriser. Mais il pose le problème de notre capacité à observer les mutations profondes de la société. Peut-on seulement les saisir au travers des ouvrages, même les plus brillants ? [E.L.R.].

- CIAMMAICHELLA (Glauco) — « **Libyens et Français au Tchad (1887-1914) : la confrérie sénoussie et le commerce transsaharien** ». — Paris, CNRS, 1987, 187 p.
- TRIAUD (Jean-Louis) — « **Tchad (1900-1902) : une guerre franco-libyenne oubliée ? Une confrérie musulmane, la Sanûsiyya, face à la France** ». — Paris, L'Harmattan, 1987, 203 p. + 32 p. de fac simile.
- ZELTNER (Jean-Claude) — « **Les pays du Tchad dans la tourmente (1880-1903)** ». — Paris, L'Harmattan, 1988, 285 p.

Quand le soir tombe sur N'Djaména, dans la quatrième rue à droite après l'avenue Alifa Zezerti en allant vers le nord, au milieu de la concession d'un menuisier arabe, vous pourrez rencontrer un grand vieux blanc qui, assis à une table de camping éclairée par une lampe tempête, rédige un nouveau livre sur l'histoire du Tchad : c'est le RP, J.-C. Zeltner, des Oblats de Marie Immaculée.

Le Père Zeltner est un passionné, un érudit, un amoureux des populations arabes de la région du Lac Tchad au milieu desquelles il vit depuis une qua-

rantaine d'années. Sa connaissance des hommes et de leurs traditions orales et écrites a fait de lui le spécialiste incontesté des Arabes tchadiens. Après des ouvrages aussi magistraux que son « Histoire des Arabes riverains du Lac Tchad » (Annales de l'Université d'Abidjan, série F 2-2, 1970), « Les Arabes dans la région du Lac Tchad » (CEL, Sarh, Tchad, juin 1979) et ses « Pages d'histoire du Kanem » (L'Harmattan, 1980), il nous livre une étude sur les conflits qui bouleversèrent la région du Lac Tchad à la fin du XIX^e siècle. Les passionnés du Tchad seront unanimes pour louer la qualité de ce travail.

Après des études de première importance par leur érudition mais dont le texte, souvent aride, rebutait le non-spécialiste, « Les pays du Tchad dans la tourmente » tranche par le style alerte qui emporte le lecteur : l'érudit s'est fait conteur et nous dresse une fresque où colonnes militaires et caravanes commerciales traversent les paysages des pays tchadiens, où des hommes de chair et de sang, avec leurs passions et leurs hésitations, leur noblesse et leurs bassesses, s'affrontent, s'allient et disparaissent.

La richesse de la documentation, la connaissance des hommes, du pays, et de l'histoire font que J.-C. Zeltner nous livre un ouvrage de référence. Mais à ces qualités s'ajoute le fait que l'auteur a su élargir le champ de ses investigations à l'ensemble d'une vaste région dont toutes les parties, tous les habitants sont interdépendants, des rives du Nil à celles de l'Oubangui, des Monts du Mandara à la Tripolitaine. La partie d'un tout ne peut être comprise si l'on ne connaît pas le tout, et les interactions entre les parties d'un tout et du tout sur ses parties permettent seule d'expliquer un mouvement ; tout dialecticien le sait, J.-C. Zeltner le prouve. La Sanûsiyya ne peut être étudiée sans la Mahdiyya et sans l'épopée rabhiste ; la conquête française ne fut possible que parce que les Ouaddaïens, les Baguirmiens, les Sénoussistes, les Rabhistes, les Mahdistes, les Kanembou, les Tounjour, les Oulad Sulayman, les Twareg, les Toubou... et les autres, étaient pris

dans un tel engrenage conflictuel pour le contrôle du commerce international que chacun, jouant sur plusieurs tableaux pour la défense de ses intérêts, ne pouvait plus s'imposer dans cet imbroglio. Les Français, en brisant sur leur passage toutes les structures économiques, sociales et politiques pré-existantes, furent les seuls à réussir ce que recherchaient tous les acteurs du drame dans les années 1890.

C'est tout ce drame, ses origines, ses tenants et ses aboutissants politiques, militaires et commerciaux, que J.-C. Zeltner démonte sous nos yeux pour nous en livrer les mécanismes.

Lorsqu'est paru le livre de J.-C. Zeltner, deux autres livres venaient d'être publiés sur des sujets extrêmement voisins par deux universitaires français, J.-L. Triaud et G. Ciammaichella.

Au contraire du premier qui peut intéresser tous les publics, les deux autres livres s'adressent surtout, par leur objet et par leur style, aux chercheurs et aux spécialistes de l'histoire coloniale du Tchad.

L'étude de G. Ciammaichella fut publiée la première. Œuvre d'un jeune historien qui, à l'évidence, ne connaît pas le pays, elle vise à décrire les relations franco-sénoussistes de l'arrivée des Français dans le bassin du Lac Tchad à la défaite de la confrérie et à l'implantation française au Borkou. C'est un travail sur archives qui, s'il prolonge l'étude de J.-C. Zeltner dans le temps, ne lui apporte pas grandchose : les faits sont présentés dans leur froideur, mais les hommes qui en furent les acteurs restent des êtres abstraits, définitivement morts. Quand on sort des tourbillons de poussière soulevés par l'harmattan et des bourbiers où s'enlisent les chevaux en saison des pluies qu'évoque J.-

sur les points où, faute de recherches personnelles, nous devons le croire sur parole ? Tout le monde, un jour ou l'autre, écrit des bêtises, mais celle-ci est vraiment trop grosse !

Quant au livre de J.-L. Triaud, en dépit de son intérêt, il prend les spécialistes du Tchad à rebrousse-poil, et c'est dommage ! En dehors de J.-C. Zeltner et de quelques rares autres, personne n'avait eu accès aux archives sénoussistes prises à Bir Allali. De là à dire qu'elles étaient inconnues ou que leur existence était oubliée comme le laisse supposer l'auteur dans son avant-propos lorsqu'il parle de la « découverte » qu'il a faite, il y a une marge.

Par ailleurs, et ce sera ma deuxième critique, le titre choisi agace : il n'y a pourtant pas eu de guerre entre la France et la « Libye » entre 1897 et 1914, ne serait-ce que pour la bonne raison que la Libye n'existait pas ! Il y avait cependant des Libyens, mais, dans leur majorité, ils se désintéressaient de ce qui se passait au Sud du Sahara autant que M. Dupont de la Nouvelle-Calédonie. Quid cependant de la Sanûsiyya ? Fondée par un Algérien, la Sanûsiyya n'était pas libyenne, elle était sénoussiste ! « Voie » dans la recherche de la Paix de Dieu, elle était avant tout une communauté de prière. Ses relations avec Paris, si elles furent fondées sur un conflit portant sur la domination de territoires des pays tchadiens, résultèrent de ce que, face à une France chrétienne expansionniste, elle luttait pour l'islam et, plus prosaïquement, pour défendre les pistes de commerce transsaharien qu'elle contrôlait afin de financer ses activités prosélytes. La Sanûsiyya fut-elle un État ? Elle aurait pu le devenir si, abandonnant ses préoccupations fondamentalement spirituelles,

peut-être pensé à l'époque à devenir roi, mais il n'y parvint pas.

Ces deux mauvaises impressions que l'on a coup sur coup doivent pourtant être dépassées : les documents livrés étaient difficiles à trouver pour le spécialiste, à plus forte raison pour l'amateur ! Les lettres sont bien reproduites, leur traduction a été reprise et affinée et c'est un très bon ensemble de documents de travail que J.-L. Triaud nous livre ici. Finalement, il est dommage que ce livre soit arrivé en même temps que celui de J.-C. Zeltner, même s'il apporte à celui-ci un complément documentaire extrêmement précieux : deux livres sur le même sujet publiés à trois mois d'intervalle risquent de se concurrencer, et c'est regrettable. [J.P.M.]

FURNISS (Graham), JAGGAR (Philip) (textes rassemblés par) — **Studies in Hausa Language and Linguistics (présentés en hommage à F.W. Parsons)** — Londres, Kegan Paul International (en collaboration avec l'Institut international africain), 1988, 320 p.

Les études haoussa se maintiennent et se développent à Londres, comme le prouvent les essais rassemblés en l'honneur de F.W. Parsons à l'occasion de son 80^e anniversaire. G. Furniss et P. Jaggar enseignent tous deux à la SOAS et collaborent au service haoussa de la BBC ; leur vision de la culture haoussa n'est pas statique et, comme leur maître, ils voient cette langue dans son contexte social et politique. Parlé par 30 millions de personnes comme langue maternelle, par 20 millions de locuteurs comme seconde langue, le haoussa est sûrement la première langue du Nigeria et la deuxième de l'Afrique noire, après le kiswahili, en termes démographiques. Le développement économique, voire l'activisme politique du Nord-Nigeria, de Kano en particulier, s'expriment en haoussa. Les contributions recueillies dans ce volume donnent une vision d'ensemble des enjeux actuels des études haoussa en matière

de classification, mais aussi d'aménagement linguistique et de poétique. Cette *Festschrift* comprend de plus une bibliographie très utile de la dernière décennie d'études haoussa. [A.R.]

SALA-MOLINS (Louis) (texte présenté par) — **Le Code noir**. — Paris, PUF, 1987, 292 p. (Coll. « Pratiques théoriques »).

Dans le discours prononcé à Stockholm à l'occasion de la remise du prix Nobel, Wole Soyinka a surpris quelques bons esprits — dont j'étais ! — par sa prise à partie des philosophes des Lumières pour leur « racisme ». Fort à propos, la réédition du *Code noir* est venue rappeler à quel point certains silences pouvaient être coupables, et notamment le peu d'intérêt de nos philosophes pour tout l'appareil juridique qui concernait le traitement d'une catégorie particulière de biens meubles : les esclaves noirs.

Le récit de l'ancien esclave Equiano (paru en 1789 !), vient tout juste d'être traduit en français et l'abbé Grégoire, malgré ses efforts méritoires pour inscrire quelques nègres au tableau d'honneur de l'humanité, n'a pas vraiment changé un climat général d'ignorance satisfaite. Un long chemin restait à faire, que l'anticléricalisme positiviste ne facilitera pas : à trop diminuer l'autorité de la Bible, c'est l'espèce humaine qui perd son unité ; le combat évolutionniste porte en germe le virus du racisme le plus satisfait. Voilà ce que nous dit, entre les lignes, Sala-Molins, dans un travail d'érudition mû en partie par le désir de secouer les idées reçues. En ces temps de manie commémorative, c'est très bien ! [A.R.]

IMBS (Françoise) — **Kumtaabo. Une collectivité rurale mossi et son rapport à l'espace (Burkina Faso)**. — Paris, ORSTOM, 1987, 234 p. (Atlas des structures agraires au sud du Sahara, n° 21.)

Un vœu est formulé dans la préface par P. Péliissier et G. Sautter : « qu'un tel travail atteigne... les « experts » qui doivent comprendre pourquoi le développement rural n'est pas simple affaire de techniques à transférer, mais surtout de quels mécanismes sociaux complexes et spécifiques dépendent les choix et les comportements des partenaires à qui ils s'adressent ». Cet éclairage en profondeur de la société mossi est lié à la qualité du travail de F. Imbs qui tient d'abord à la minutie des enquêtes de terrain illustrées par un hors-texte d'une quarantaine de cartes. Illustration cartographique remarquable d'un terroir mossi (région de Koudougou) qui est étudié en vue de répondre à la question suivante : « Comment un groupe humain donné, formant une unité à la fois sociale et territoriale, structure-t-il son territoire et s'inscrit-il à son tour dans des structures spatiales de plus vaste étendue ? »

Malgré l'ancienneté des levés de terrain et des enquêtes (1970-1973), les enseignements d'une telle étude restent d'une grande actualité dans l'éclairage fourni sur le fonctionnement d'une collectivité rurale mossi (cohésion villageoise, organisation de l'aire habitée, de l'espace cultivé), sur les difficultés à couvrir les besoins alimentaires, sur le nécessaire recours aux migrations. L'approche géographique, la longue fréquentation des lieux et des hommes donnent vie à cette étude de terroir où s'articulent cohérence sociologique et cohérence territoriale.

Radioscopie d'un village « quelconque » du pays mossi, cette étude est peut-être, pour le lecteur attentif aux réalités du Burkina Faso — et pour d'autres moins avertis — le moment de se tourner vers le fonctionnement réel de la paysannerie, dans sa composante mossi ; de retrouver le chemin de la brousse. [B.T.].

Administration et développement au Burkina Faso — Toulouse, Presses de l'Institut d'études politiques de Toulouse, 1987, 324 p.

Il convient de saluer l'initiative de cette équipe d'universitaires français et burkinabè de lancer une collection consacrée à l'étude des rapports entre l'administration et le développement au Burkina. Enfin ! Disons-nous. Le couple administration-développement au Burkina, en effet, n'a jamais fait l'objet jusqu'à présent d'une recherche systématique. Situation d'autant plus regrettable que ce thème est, depuis la révolution du 4 août 1983, au centre du débat politique dans ce pays.

C'est donc un vide que vient opportunément combler cet ouvrage. Travail collectif, il comporte douze contributions ainsi que les actes du colloque qui, en mars 1987, a réuni à Ouagadougou les universitaires (français et burkinabè) associés au projet. Son objet : « se faire une idée globale des services publics au Burkina Faso » (avant-propos, p. XI). S'ils ont atteint au moins partiellement leur objectif, les auteurs, de leur propre aveu, n'ont pas réussi à donner une totale cohérence à leur démarche. En l'occurrence, celle-ci est lourdement marquée par un positivisme très orthodoxe que viennent heureusement tempérer, ici et là, des remarques pertinentes d'ordre plus anthropologique. Mais cela ne suffit pas à gommer le caractère par trop exégétique de la plupart des contributions. Résultat : il n'y a rien, ou presque, sur la manière dont concrètement, sur le terrain, s'articulent les rapports administration-administrés. Mais, il est vrai que cet ouvrage n'est que le premier jalon d'une série.

En ce sens, il est précieux puisqu'il fixe le cadre juridique global définissant le rôle de l'administration au Burkina. A charge maintenant pour les auteurs de nous introduire plus franchement à la réalité des choses dans ce pays. Affaire à suivre donc... [R.O.].

FIDAALI (Kabiré) — Le pouvoir du Bangré. Enquête initiatique à Ouagadougou. — Paris, Presses de la Renaissance, 1987, 220 p. (coll. « De près comme de loin »).

On aurait pu s'attendre à mieux de ce voyage dans le monde, très mal connu, des guérisseurs du Burkina. Mais l'auteur, ethnologue, limite son propos à son propre cheminement initiatique. On n'apprend pas grand-chose, hélas ! [R.O.].

HODGES (Tony) — **Sahara occidental. Origines et enjeux d'une guerre du désert.** — (Traduit de l'anglais par Dominique Kugler), Paris, L'Harmattan, 1987, 511 p., bibliogr.

Ceux qui n'avaient pas encore lu l'étude magistrale de T. Hodges se réjouiront de sa publication en français. D'autant que la traduction de D. Kugler est remarquable. A l'heure où l'on reparle avec insistance d'un référendum au Sahara occidental, l'ouvrage de T. Hodges, journaliste au meilleur sens du terme, remet les choses à leur place : par la richesse de ses informations, la rigueur de ses analyses, l'exhaustivité avec laquelle il traite son sujet, sans en occulter le moindre aspect. Du travail très bien fait, répétons-le. Un seul regret, cependant : que l'édition française ait sacrifié l'index que comportait l'édition anglaise ; il aurait été bien utile pourtant. [R.O.].

LELYVELD (Joseph) — **Afrique du Sud. L'apartheid au jour le jour.** — (Traduit de l'américain par Josie Fanon), Paris, Presse de la Cité, 296 p.

En règle générale, les Blancs d'Afrique du Sud parlent peu aux Noirs (sauf bien sûr « pour les besoins du service », ou aboyer leurs ordres), et les Noirs n'ont qu'à se taire : aussi, les seconds demeurent pour les premiers des personnages qui se meuvent sans mot dire dans leur entourage comme des figurants muets d'un théâtre d'ombres. Le regard européen semble transpercer sans s'y arrêter la foule noire qui ne semble

exister que pour peupler anonymement la scène de l'apartheid.

C'est à partir de cette impression — démentie seulement par les rapports plus chaleureux qu'entretiennent les Européens libéraux avec les Africains — que J. Lelyveld a imaginé le titre de son livre en anglais « Move your shadow » (déplace ton ombre). La traduction française ne retient rien de ce titre qui exprime bien pourtant l'étrangeté de ce chassé-croisé de deux races qui se cotoient en s'ignorant obstinément.

Mais le titre français rend adéquatement compte de la teneur de l'ouvrage : une suite de notations sur la vie quotidienne en Afrique du Sud, des portraits de Blancs, de Noirs, d'Indiens, de Métis, humbles ou célèbres, entre lesquels s'insèrent sans lourdeur rappels historiques et données actuelles sur le pays.

J. Lelyveld, qui a été correspondant du *New York Times* en Afrique du Sud en 1965 et en fut expulsé après onze mois de séjour, y est revenu en 1980 : entre-temps, à le croire, la mentalité du Blanc moyen n'a guère changé et les récentes réformes n'ont pas modifié les structures inégalitaires du système de ségrégation raciale : les bantoustans sont restés misérables et les bidonvilles noirs surpeuplés, les fermes et les villas de la minorité blanche toujours aussi opulentes. Les deux ou trois millionnaires noirs de Soweto vivent barricadés dans leur luxueuse demeure, au milieu des baraques de tôle ondulée, et les propos publics ou privés de la minorité blanche restent empreints d'un paternalisme impénitent quand ils ne sont pas franchement racistes. L'auteur a interviewé des personnalités de tous bords, comme le pasteur afrikaner Beyers Naudé, assigné à résidence surveillée pour son opposition à l'apartheid, ou « l'écrivain-féticheur » Credo Mutwa, encensé par les Blancs et honni à Soweto pour ses positions pro-gouvernementales. Il a aussi bien recueilli les témoignages de plusieurs militants noirs torturés par la police politique qu'une confidence inattendue du président Botha sur son affection pour la communauté métisse.

Ce livre, remarquablement traduit par J. Fanon, la veuve de Frantz Fanon, constitue — comme le dit Mgr Desmond Tutu dans une courte préface — un « réquisitoire impitoyable » contre le régime sud-africain. [C.W.].

rence », sur l'« authenticité », sur la « négritude », c'est-à-dire celui qui inspirerait les ethnophilosophies de la « tradition ».

A. Mbembe souligne de façon particulièrement incisive l'aliénation profonde que recèlent les traditionalismes

les siens en nourrissant la haine des autres, ne s'inscrit-il pas aussi dans la vision figée des sociétés africaines entretenue de façon intéressée par l'ethnogra-

ghettos ethniques qui le confortent dans son rôle de gendarme. A. Mbebe reflète ce qu'Albert Camus aurait sans doute qualifié de « pessimisme actif ».